



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BEP

**GESTION DES POLLUTIONS
ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

SESSION 2019

Épreuve EP1 : ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

**DOSSIER
TECHNIQUE**

Ce dossier technique est composé de 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Dès que le dossier technique vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le dossier technique est à rendre dans son intégralité.

Brevet d'Études professionnelles	N°: 19066-18A	Session 2019	DT
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Code : 1906-BEP GPPE EP1		
ÉPREUVE EP1 : Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 2 h	Coefficient : 4	Page 1/4

Contexte et situation professionnelle

La société ESPACENET est une entreprise de services qui offre des prestations de nettoyage et de nettoyage à tous types de clients.

Cette société emploie 32 salariés.

Ce mardi 28 mai 2019, Monsieur PIERRE, chef d'équipe fait intervenir deux agents de 9h30 à 11h00 pour assurer l'entretien journalier en période estivale du jardin public *Le petit bois* de la ville de Beaune. Ce même jour, l'entreprise ACCRO-PAYSAGE intervient aux mêmes horaires pour assurer la taille des platanes qui bordent les allées du jardin public.

DOCUMENT 2

Extrait du contrat d'entretien du jardin public *Le petit bois*, signé avec la société ESPACENET

Article I - OBJET DU CONTRAT

Le mandataire (la mairie de Beaune) confie à la société ESPACENET la charge d'assurer le nettoyage et l'entretien du Jardin Public *Le petit bois* définis à l'article II dont la superficie est de 830 m².

Article II - OUVRAGE À ENTREtenir

- Nettoyement des allées : élimination des feuilles mortes et autres déchets
- Entretien des parterres : élimination des mauvaises herbes, taille des rosiers, arrosage des plantes
- Entretien des pelouses : tonte et éliminations des mousses
- Entretien des poubelles : élimination des déchets et nettoyage des poubelles

Article III - OBJET DU CONTRAT

Le prestataire aura l'obligation d'effectuer ces services selon la fréquence précisée dans le tableau ci-dessous.

	Période estivale			Période hivernale		
	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel
Nettoyement des allées	X			X		
Entretien des parterres		X				X
Entretien des pelouses		X		<i>Pas d'entretien des pelouses en hiver.</i>		
Entretien des poubelles	X			X		

L'entreprise ESPACENET devra aviser 48h à l'avance le client de tout travail qu'elle envisage de réaliser sur le site afin de prévenir la population et les commerçants de libérer les voiries et les trottoirs. Un responsable du service technique de la mairie ainsi que la police municipale devront être présents sur les lieux avant chaque prestation.

DOCUMENT 3

Fiche CNRS : Les déchets verts

Codes possibles selon la nomenclature du catalogue européen des déchets :

20-02-01 : Déchets biodégradables

Exemples

Déchets issus de la tonte des pelouses, de la taille des arbres et plantes, du désherbage, du débroussaillage, feuilles mortes...

Risques spécifiques

- Risques de coupures, d'écorchures pendant la manipulation. Protection des mains (gants) et si nécessaire des yeux (lunettes)
- Risque d'incendie

Conditionnement et tri

- Prévoir des sacs indéchirables pour déchets verts, ou des bennes
- Séparer les déchets compostables (gazon, feuilles mortes) des autres déchets plus volumineux (branches...)

Collecte du lieu de production au lieu de stockage sur site

Si la collecte se fait par véhicule sans autre conditionnement, prévoir la pose d'un filet ou d'une bâche pour éviter la perte de produit lors du transport.

Stockage sur site

Possibilité de stockage extérieur dans une zone délimitée.

Filières de traitement

Possibilités de prétraitement et de traitement interne

- Compostage en interne si l'établissement en a la possibilité et l'utilité
- Broyage pour réduction des volumes (notamment pour les branches...)

Possibilités de valorisation ou de recyclage sans frais

Traitement interne (voir ci-dessus)

Traitement externe

- Compostage (gazon, feuilles mortes)
- Broyage pour valorisation par méthanisation (production de biogaz)
- Incinération (branchages)

Aspect économique

- Compostage : 23 à 46 € HT la tonne.
- Incinération : 69 à 114 € HT la tonne.

D'après : www.dgdr.cnrs.fr, page 149